

RWANDA: L'ÉGLISE EN FLAGRANT DÉLIT DE COMPLICITÉ

D'avril à juillet 1994, le monde entier observa avec stupéfaction le drame qui secoua le Rwanda. Sur la scène internationale en général, d'aucuns ne se rendirent pas compte, sur le champ, de la dimension génocidaire de cette tragédie terrifiante. Il n'en était pas de même pour les acteurs présents sur le terrain depuis plusieurs années. C'est le cas de l'Église catholique. Elle était informée dans les moindres détails du caractère réel des tueries en cours. C'est dans cette optique qu'on peut placer le cri angoissé et l'emploi rapide du mot « génocide » par le Pape Jean Paul II.

En ces moments de désarroi, le Souverain Pontife lança un cri de cœur émouvant. Il s'adressa directement aux Rwandais. De tous ses vœux, il dit (je le cite) : « *Arrêtez ces violences ! Arrêtez ces tragédies ! Arrêtez ces massacres fratricides...* » Mais cet appel pressant du Saint-Père n'eut pas d'effet sur le cours des événements. En effet, sur le terrain, et ce depuis plusieurs années, l'Église se trouvait dans une situation de complicité flagrante avec un régime habitué à orchestrer des massacres ciblant les Tutsi. C'est pourquoi, la hiérarchie catholique locale était mal

placée pour relayer efficacement cet appel angoissé du Saint-Père. Dès sa naissance, la 1^{ère} république du Rwanda, et ce à maintes reprises, a eu recours au massacre des Tutsi, soi-disant pour dissuader les attaques armées, lancées par des Rwandais à partir des pays limitrophes de ce pays où ils avaient trouvé refuge. La deuxième république, comme on le verra, avait mis un moratoire sur ces tueries ciblant les Tutsi de l'intérieur du pays, tout en maintenant ouverte l'option d'y recourir le cas échéant. C'est ce qui arriva dès 1990. Et trois ans plus tard, il y eut une tentative d'en finir une fois pour toute, en mettant en œuvre un plan diabolique considéré par ses concepteurs comme la « solution finale ».

La prochaine lecture des événements portera aussi sur l'alliance entre l'Église et le régime de feu le président Juvénal Habyarimana. Ce partenariat se traduisait par un enchevêtrement étendu de la base au sommet. C'est cette alliance contre nature qui explique le paradoxe de la symbiose entre le message évangélique et l'idéologie de la haine.

L'Église n'était nullement offusquée par la politique discriminatoire et répressive à maintes répétitions, érigée en mode de gouvernance par le régime avec lequel il entretenait des liens étroits. En revisitant ce passé funèbre où la dérive graduelle est perceptible, nous suivons la trajectoire qui a conduit tout droit à l'hécatombe de 1994.

Un régime raciste et sanguinaire dès sa naissance

Juvénal Habyarimana est arrivé au pouvoir à la faveur d'un coup d'État militaire, le 5 juillet 1973. Ce putsch fut défendu par ses auteurs en le présentant comme un geste salutaire. L'initiative visait, disait-on, à ramener l'ordre public. À cette époque, la violence visant les Tutsi avait été reprise, une fois de plus, à travers tout le pays. Cette fois-là, ces tueries ciblaient ceux qui fréquentaient les établissements secondaires et supérieurs.

La tension s'étendit même au grand Séminaire Charles Borromée de Nyakibanda (le seul du pays à l'époque). À ce moment-là, apparemment un grand nombre de Tutsi faisaient partie de ces futurs prêtres. Face à la menace de mort qui pesait sur ses grand-séminaristes, Mgr Aloys Bigirimwami ramena chez lui, ceux originaires de son diocèse de Nyundo. Il rendit disponible des locaux pour qu'ils y poursuivent leur préparation au sacerdoce. Au même moment, le petit séminaire de son diocèse fut réquisitionné et transformé en collège public sur ordre des putchistes. Il fut restitué plus tard. Quant au diocèse de Butare, il aurait laissé ses grand-séminaristes tutsi fuir vers l'extérieur du pays. Cet exemple montre que l'Église du Rwanda n'était pas immunisée contre le racisme qui rongait toute la société. C'est le moins que puisse dire. Le massacre¹ de 1973 s'inscrivait dans la logique du

parti PARMEHUTU. Les Tutsi étaient cette fois-là coupables d'être nombreux à bénéficier de l'éducation. Rappelons que lors de son discours inaugural en tant que président, Grégoire Kayibanda avait précisé que (je le cite) « ... pourraient être fermées ou réquisitionnées, les écoles dont le pourcentage de fréquentation ne répondrait pas à la répartition ethnique de la population »². Le groupuscule déclencheur des massacres est connu sous le nom de « comité de salut public », créé sur instigation de l'abbé Naveau³, alors professeur au Collège Christ-Roi de Nyanza. Parmi les membres de ce comité, figurent déjà des noms tristement célèbres plus tard, tels que ceux de Léon Mugesera⁴ et de Pierre-Célestin Rwagafilita⁵.

Après une décennie au pouvoir, Grégoire Kayibanda était toujours fidèle à la logique ethniste qui s'inspirait de la haine prônée par son parti. C'est pourquoi il laissa la situation se détériorer, en dépit des appels qui le suppliaient de faire cesser ces nouvelles tueries. À cette énième époque sanglante ciblant les Tutsi, le carnage le plus atroce eut lieu dans les écoles de Shyogwe

2. *Rudipress*, n° 209, 4 février 1961, p.3, cité par *Dialogue* n°198, avril 2012 p. 155.

3. On dit que l'abbé Naveau travaillait aussi pour les services secrets belges et que son action aurait été délibérément destinée à déstabiliser le régime de Grégoire Kayibanda.

4. Léon Mugesera est tristement célèbre suite au discours incendiaire qu'il prononça à Kabaya en 1992 et pour lequel il est en train d'être jugé au Rwanda, après son extradition du Canada.

5. Parlant des Tutsi, le Colonel Rwagafilita affirma (je le cite) : « *Ils sont très peu nombreux, nous allons les liquider.* » Propos rapportés à la mission d'information parlementaire sur le Rwanda (en France) par le Général Jean Varret, ancien chef de coopération d'octobre 1990 à avril 1993.

1. Le massacre des Tutsi a été examiné dans un livre bien fouillé de Mugesera Antoine, qui porte le titre : « *Imibereho y'Abatutsi kuri repuburika ya mbere n'iya kabiri : 1959-1990* », ce qui se traduirait ainsi en français : « *Le calvaire des Tutsi à la première et à la deuxième république : 1959-1959.* » Publié aux éditions Rwandaises, 2004.



Juvénal Habyarimana en tenue d'officier.

et Kabgayi, situées dans les environs immédiats de la résidence présidentielle où se trouvait Grégoire Kayibanda.

Une autre hypothèse a circulé, selon laquelle le président Grégoire Kayibanda serait plutôt tombé un piège. Ces nouvelles tueries à l'encontre des Tutsi, dit-on, auraient été orchestrées par les putschistes, dans le but de justifier leur prise du pouvoir. Ce seraient donc les mêmes pyromanes qui sont intervenus par la suite en pompiers. Si c'est réellement ce qui s'est passé, il s'agit d'un stratagème fourbe qui a fonctionné parfaitement.

On dit que les officiers⁶ militaires, Juvénal Habyarimana en tête, auraient été irrités par le projet d'amendement constitutionnel visant à proroger le mandat présidentiel, pour que Grégoire Kayibanda se main-

6. Ces officiers militaires putschistes sont connus sous le sobriquet de « camarades du 5 juillet 1973 ».

tienne au pouvoir. Si cela se confirmait, cela démontrerait que ce massacre avait un double objectif : éliminer les Tutsi et renverser le régime de Grégoire Kayibanda. Aveuglé par l'idéologie de la haine, Grégoire Kayibanda n'aurait rien vu venir. On dit qu'il s'en serait rendu compte très tardivement. En réaction, il aurait convoqué Juvénal Habyarimana, qui était chef de la Garde Nationale, et l'aurait sermonné furieusement. Démasqué, Juvénal Habyarimana aurait quitté précipitamment la résidence de Grégoire Kayibanda, avant de passer à l'action. C'est ainsi que fut mis en œuvre le Coup d'État préparé d'avance. Les putschistes connus sous l'appellation de « Camarades du 5 juillet 1973 » se constituèrent en comité de « salut national ». Ils sifflèrent la fin des tueries qui secouaient le pays et furent acclamés pour avoir rétabli l'ordre.

Quelle que soit la pomme de discorde qui opposa Grégoire Kayibanda et Juvénal Habyarimana, force est de constater que

pour les deux hommes et leur entourage immédiat, les Tutsi étaient une cible idéale. Ils constituaient une sorte de bouc émissaire consensuel. Cela remontait à la fameuse « révolution de 1959 » concoctée grâce à l'aide des missionnaires Pères Blancs. Signalons que comme lors des pogroms précédents, ceux qui se sont impliqués dans le massacre de 1973 n'ont jamais été poursuivis pour leurs crimes.

Un régime choyé par l'Occident et encensé par l'Église catholique

À son arrivée au pouvoir, Juvénal Habyarimana procéda à l'élimination physique des ténors du gouvernement qu'il venait de renverser. Ils furent fusillés et n'eurent pas de sépultures connues. Quant à Grégoire Kayibanda, il fut condamné à mort par l'arrêté n° 0001/74. Sa peine fut toutefois commuée en emprisonnement à perpétuité. Assigné à résidence surveillée, il aurait subi des mauvais traitements. Il mourut le 15 décembre 1976. La cause réelle de son décès resta un secret d'État. D'aucuns pensent qu'il fut assassiné. En effet, il paraît louche qu'il n'ait pas eu droit à des obsèques nationales. Il fut enterré dans l'anonymat. Ce « héros » national de la « révolution », adulé pendant plus de trois décennies, gît dans une tombe inconnue. Paradoxalement, du point de vue idéologique, il y eut continuité. Juvénal Habyarimana et son équipe clamaient haut et fort défendre les acquis de la « révolution de 1959 ».

On peut imaginer la douleur de Mgr André Perraudin, en apprenant l'assassinat de la classe politique qu'il avait soutenue corps et âme, lors des manœuvres qui ont précédé le renversement de la monarchie. Aurait-il pu communiquer souvent avec

Grégoire Kayibanda lorsqu'il était cloué dans sa résidence qui se trouvait non loin de son évêché ? Nous n'avons pas d'informations à ce sujet.

On dit que sous le régime de Juvénal Habyarimana, Mgr Perraudin aurait été approché par les veuves des politiciens assassinés à la fin de la première république, pour qu'il les aide à récupérer les corps afin de leur aménager une sépulture décente. Malgré l'appui de la conférence épiscopale, cette démarche discrète se serait heurtée à une fin de non-recevoir. Juvénal Habyarimana serait resté intraitable. La seule concession à ce sujet aurait été une indemnisation matérielle forfaitaire, assortie de la condition de garder le silence. C'est ainsi que cette page troublante aurait été fermée définitivement. On dit aussi que Juvénal Habyarimana serait resté hanté par ces assassinats ignobles, craignant constamment que ce dossier puisse rebondir un jour. De toute évidence, ces crimes pesaient lourd sur sa conscience.

Un régime qui a renforcé et pérennisé l'idéologie de la haine

Fidèle à l'idéologie raciste héritée du régime précédent, Juvénal Habyarimana institutionnalisa la discrimination raciale à travers la politique des quotas, dénommée « politique d'équilibre ethnique et régional ». Cet « apartheid » à la rwandaise où la carte d'identité à mention ethnique était l'équivalent du « pass » sud-africain, eut pour effet d'institutionnaliser la discrimination des Tutsi. Ces derniers échappaient difficilement au dispositif de surveillance à la loupe, destiné à contrôler leur accès aux secteurs public et parapublic (l'éducation, la fonction publique, l'armée, etc.). Quant aux postes politiques et

diplomatiques, ils leur étaient quasiment inaccessibles⁷. L'appartenance⁸ ethnique était une barrière infranchissable, ce qui faisait des Tutsi des citoyens de seconde classe.

Toutefois, sous la deuxième république, les Tutsi connurent une longue période d'accalmie, comparativement au régime précédent. Il y avait une sorte de moratoire tacite sur les tueries à leur encontre. Cette accalmie survenue après une décennie de répression sanglante était ressentie par les êtres concernés comme une faveur. Cependant, la menace de recourir à nouveau au massacre planait toujours. Et pour preuve, en 1975, lors de la ratification de la convention de Genève sur la répression et la prévention du génocide, le gouvernement de Juvénal Habyarimana précisa que (je le cite) « *il ne se considérait aucunement lié par l'article 9 de cette convention* »⁹. Cette clause exposait ceux qui y souscrivaient à une poursuite devant une Cour Internationale, en cas de génocide. Cette réserve du régime de Juvénal Habyarimana démontre clairement que l'extermination des Tutsi restait une option entièrement ouverte.

Le slogan officiel du régime de Juvénal Habyarimana était : « *La paix, l'unité et le développement* ». Ce thème aux apparences louables était un exercice de

7. Au sein du gouvernement, il y avait chaque fois un seul poste ministériel réservé à un ministre tutsi.

8. La mention ethnique était marquée sur les cartes d'identité et consignée dans les archives administratives. Jusqu'à sa mort, Juvénal Habyarimana n'a jamais cédé aux pressions qui l'enjoignaient de cesser d'étiqueter ses concitoyens sur base de leur appartenance ethnique.

9. *Journal Officiel* (du Rwanda) 1975, p. 230.

relations publiques. Sur le plan politique, Juvénal Habyarimana fit valoir le principe de l'équation entre « *majorité ethnique* » et « *majorité politique* ». Cet amalgame permit de maquiller une discrimination sordide au détriment d'une partie de sa population, en l'occurrence les Tutsi.

Mais ce régime avait aussi un côté plus pernicieux. Pour pérenniser son idéologie, il endoctrinait la population en douceur. Il entretenait et distillait subtilement la haine surtout au sein de la jeunesse. Grâce à une propagande soigneusement élaborée, il est parvenu aussi à anesthésier le peuple contre le remord lié aux crimes de masse perpétrés au cours de la décennie post-indépendance. Dans les discours officiels repris dans les écoles du pays, les crimes commis contre les Tutsi étaient désignés simplement comme « *des événements* » (de telle année). Dans la langue nationale, on utilisait un terme encore plus dilué et ambigu : « *imvururu*¹⁰ ». Dans le jargon populaire, on qualifiait de « *Muyaga* » (vent) ces massacres. Cette euphémisation répondait à la volonté du pouvoir de mettre en veilleuse un feu susceptible d'être rallumé le cas échéant. En conséquence, dans l'imaginaire populaire, l'assassinat des Tutsi était de l'ordre normal des agissements. Le peuple majoritaire n'avait fait que défendre ses droits inaliénables. Somme toute, c'était un geste patriotique plutôt admirable. D'ailleurs, ceux qui s'y sont distingués ont été honorés. Pour la jeunesse, c'était donc des exemples à suivre.

En revanche, parallèlement à cette propagande, il y avait un discours présentant le règne monarchique comme celui des méchants Tutsi, qui avaient infligé de

10. Ce vocable se traduirait en français par : « *agitation(s)* ».



Cathédrale de Butare

mauvais traitements aux Hutu. On avançait même un chiffre de « 400 années » de persécution. Du coup, selon cette logique développée, ceux qui avaient trempé dans les tueries n'avaient rien à se reprocher. Leur geste se justifiait, car les méchants Tutsi avaient subi le sort qu'ils méritaient. La propagande officielle était parvenue à créer une radicalisation chez plusieurs Hutu. Elle a aussi formé la conscience collective d'une pseudo-menace que représentait le Tutsi en permanence.

Si le slogan de « paix, unité et développement » avait été réellement choisi de bonne foi, le régime de la deuxième république aurait entrepris la déconstruction du discours haineux initié par le PARMEHUTU. Au contraire, il l'a maintenu et renforcé avant de s'en servir à son tour comme leitmotiv de sa propre

gouvernance. L'univers qui vient d'être décrit meublait l'imaginaire populaire. Le type de conscience collective créé et entretenu sur de longues années de propagande n'a d'ailleurs pas disparu. Il persiste, vivace. On le retrouve aujourd'hui chez un grand nombre de ceux et de celles qui ont évolué sous ces anciens régimes déchus.

De l'alliance à la complicité entre l'Église et l'État

Une fois au pouvoir, Juvénal Habyarimana renoua avec les alliés de la première république, en premier lieu, l'Église catholique. Il exploita avec succès le changement de cap survenu en Occident où la laïcisation avait forcé l'Église à se retirer de l'enseignement. Le nouveau régime sollicita de l'aide en matière

d'éducation. L'Église accepta volontiers et en profita pour réorienter vers le Rwanda, l'infrastructure confessionnelle mise au rencart en Occident. Le pays bénéficia aussi de l'aide caritative des pays d'Europe et d'Amérique. Le Rwanda tira profit de l'expérience de plusieurs congrégations catholiques en matière d'organisation et de gestion des établissements scolaires et universitaires. La religion fut une discipline reconnue au programme national des écoles primaires et secondaires. Les organisations d'encadrement des jeunes (JOC, Xavéris, Scouts...) furent établies à travers le pays. Sous J. Habyarimana, l'alliance entre le Rwanda et l'Église était semblable à celle du Québec d'avant la révolution tranquille.

En contrepartie, le Rwanda concéda l'exonération des taxes sur tous les biens appartenant à l'Église. Cette politique attira à Juvénal Habyarimana la sympathie du clergé. Comme à l'époque du roi Mutara III Rudahigwa, les Rwandais se dirigèrent en masse vers l'Église de leur président. L'effectif des chrétiens augmenta de façon exponentielle. Le Rwanda redevint vite la terre privilégiée de l'Église catholique.

Sur le plan administratif, mis à part les diocèses hérités de l'Église missionnaire (Kabgayi et Nyundo), les autres qui furent créés avaient presque les mêmes délimitations et les mêmes dénominations que les préfectures¹¹. Ce jumelage entre les circonscriptions préfectorales et diocésaines n'était pas fortuit. Juvénal Habyarimana se servit de l'Église pour promouvoir son image et pour renforcer son autorité morale. Cette homogénéisation permettait d'effacer à la longue le sentiment d'appartenance aux

11. Il y avait dix préfectures et neuf diocèses avec des limites presque identiques.

entités naturelles, ayant un lien avec une époque culturellement encrée dans les us et coutumes. Sur le plan de la gouvernance, l'apport de l'Église était essentiel pour influencer la masse populaire. Ce stratagème permettait d'accélérer la rupture en douceur avec l'époque monarchique. Les nouvelles générations devaient en définitive s'identifier à la république, née de la « révolution de 1959 », et on peut affirmer que cet objectif a été atteint au bout de trois décennies.

Pour la petite histoire et dans le même ordre d'idées, le Rwanda fut consacré au Christ-roi par le roi Mutara III Rudahigwa, le 27 Octobre 1946. Eu égard à la politique d'édification des institutions issues de la révolution de 1959, le patronat spirituel faisant référence à une dédicace qui remontait à l'époque monarchique constituait une entorse au nouveau brassage politico-religieux. Pour sceller la nouvelle alliance entre le régime de Juvénal Habyarimana et l'Église, il fut décidé de procéder au changement d'allégeance patronale du pays. Dans une célébration eucharistique solennelle au Stade de Nyamirambo, présidée par l'Archevêque de Kigali, en présence du chef de l'État et de plusieurs des personnalités politiques et religieuses, le Rwanda fut reconsacré à la Sainte Vierge Marie. Cette rivalité patronale entre le Christ-roi et sa mère alimenta des boutades à travers le pays. Cette initiative ne fit que confirmer le copinage déjà ostensible entre l'Église et l'État.

Dans des cérémonies officielles, les évêques avaient droit aux mêmes égards protocolaires que les autorités haut placées du pays. Dans les paroisses, les curés bénéficiaient de la même déférence que



les bourgmestres. Les religieux jouissaient d'un grand respect à travers le pays. Cette proximité poussa certains à considérer l'Église comme un État au sein d'autre État.

La complicité entre l'Église et le régime de Juvénal Habyarimana est devenue flagrante avec la nomination de Mgr Vincent Nsengiyumva au Comité central du parti au pouvoir (MRND). Dans un régime à parti unique, cet organe était l'instance dirigeante du pays. C'est elle qui déterminait l'orientation politique du pays. Ainsi, le primat de l'Église du Rwanda était au cœur du cercle restreint qui concevait l'orientation de la ligne politique et décidait d'elle. Dans ces conditions, il n'y a rien de surprenant à ce que la politique

discriminatoire dite « d'équilibre ethnique et régional » ait été tolérée, voire appliquée aussi au sein de l'Église du Rwanda. Cette complicité apparente envoyait un message clair au public. L'archevêque de Kigali, en costume ecclésiastique, arborait l'effigie du président de la république. En tant que membre du comité central, il roulait dans une voiture de luxe portant une matricule d'État, au même titre que d'autres notables du régime.

Mgr Vincent Nsengiyumva¹² était apparemment un homme naturellement bon

12. Nommé archevêque de Kigali en mai 1976. Il a finalement démissionné du Comité central du MRND, en 1989, apparemment sur ordre du Pape Jean Paul II.

et profondément croyant. Mais dans ses fonctions d'archevêque métropolitain, on ne pouvait pas faire la distinction entre l'homme d'Église, l'homme du pouvoir et/ou l'ami personnel du président de la république. Il n'était d'ailleurs pas le seul évêque à avoir des affinités profondes avec les responsables du pouvoir. C'est sur pression du Vatican que cet archevêque aurait quitté le comité central du MRND. Mais pour monsieur et madame tout le monde, il s'agissait d'un retrait de façade. L'alliance entre l'Église et le régime est restée active.

Ce sont ces affinités qui ont réduit ces représentants de l'Église au silence d'abord, puis carrément à la complicité. Lorsque le régime au pouvoir se retrouva à la dérive, l'Église locale ne pouvait plus prendre ses distances par rapport à lui. Dans ses messages, la conférence épiscopale tentait constamment de ménager la chèvre et le chou. Comme déjà mentionné, le pays était rongé par le racisme et l'Église n'en était pas indemne. Cela est apparu au grand jour avec le complot qui a forcé Félicien Muvira à renoncer à son ordination épiscopale, après sa nomination comme évêque auxiliaire de Butare par le pape Jean Paul II. Aujourd'hui au Rwanda, ce n'est plus un secret pour personne. Le tort de Mgr Félicien Muvira était d'être un Tutsi.

Face à la campagne de haine en cours, la hiérarchie de l'Église locale n'eut pas le courage de rappeler ouvertement aux chrétiens que « *tuer est un péché* ». Dans le contexte qui prévalait, cela aurait été perçu comme un obstacle à la propagande officielle. C'eût été considéré comme un geste qui « *prêtait main forte à l'ennemi* »¹³. Dans leurs interventions, les évêques se

13. « *Gutiza umwanzi umurindi* », disait-on dans la langue nationale

contenaient d'exhorter les chrétiens à prier pour la période difficile que le pays traversait. Chacun interprétait à sa manière cette langue de bois à saveur religieuse. Une sorte de religiosité caractérisait la masse populaire endoctrinée à la haine et affichant son attachement à la religion chrétienne. Certains militaires de l'armée et même des miliciens portaient des rosaires lorsqu'ils exécutaient leur sale besogne. La tristement célèbre radio RTLM faisait alterner sa rengaine à l'encontre des Tutsi avec des chansons religieuses. Une voyante de Kibeho a transmis par les ondes, un message de la Vierge Marie qui prédisait la victoire militaire imminente des Forces Armées Rwandaises (FAR) sur les « ennemis ». Sans le crier sur les toits, plusieurs membres de la hiérarchie catholique locale étaient solidaires du régime dans son effort de guerre. Ainsi était l'ambiance générale du régime de feu Juvénal Habyarimana en fin de règne.

Reprise du massacre des Tutsi et silence complice de l'Église

Lorsque le Front Patriotique Rwandais (FPR) lança son offensive depuis l'Ouganda le 1er octobre 1990, la plupart des Tutsi se trouvant à l'intérieur du Rwanda ignoraient tout au sujet de cette organisation et de cette guerre. En réaction, le gouvernement de Juvénal Habyarimana déclencha une contre-offensive sur trois axes. D'abord, il fit appel à l'aide de ses alliés, notamment la France, ensuite, il renforça militairement son armée, et enfin, il eut recours à la répression contre les Tutsi de l'intérieur. La stratégie de guerre adoptée dite « guerre totale » s'inspirait apparemment d'une théorie dite « contre-révolutionnaire », développée par l'école de guerre en France. Rappelons que celle-ci avait formé les officiers qui

dirigeaient les opérations sur le champ de bataille. Pour gagner cette guerre, il fallait apparemment mobiliser toutes les ressources de l'État, sa population et son économie.

Fidèle à l'idéologie issue de la « révolution de 1959 », la propagande officielle prépara l'opinion publique au génocide des Tutsi, en accusant ces derniers d'être des complices de l'ennemi. Le FPR fut désigné comme une menace à tous les Hutu. Ceux-ci furent appelés à faire un front commun pour résister à l'envahisseur. Dans cette optique, la violence à l'endroit des Tutsi était considérée comme une stratégie victorieuse, qui avait fait ses preuves dans le passé.

Les Bahima et les Bagogwe, premières victimes de la répression des Forces Armées Rwandaises (FAR)

Dans la région du Nord-est, environ 850 éleveurs Bahima¹⁴ furent massacrés par l'armée en octobre 1990. Ces populations tutsi étaient à l'écart de la société, car elles vivaient constamment aux côtés de leurs troupeaux de vaches. Parallèlement, environ dix mille Tutsi furent raflés à travers le pays et enfermés dans des stades de football avant d'être mis en prison, sous prétexte qu'ils étaient des complices des rebelles. La plupart d'entre eux ont été sauvés grâce à l'intervention rapide du CICR, qui les enregistra et les classa parmi les prisonniers protégés par la Convention

14. Les Bahima étaient une composante de Tutsi du nord-est du Rwanda, dénommée ainsi par association à la population frontalière des Bahima du Sud de l'Ouganda. Ils partageaient le dialecte et les coutumes. C'étaient des éleveurs de bovins qui vivaient presque à l'écart de la société.

de Genève. Plusieurs furent libérés six mois plus tard sans inculpation, suite à une forte pression internationale. Les malchanceux ont succombé à la torture, aux mauvais traitements ou aux exécutions sommaires. Entre janvier et mars 1991, environ 1300 Bagogwe habitant au Nord-Ouest furent aussi massacrés. Ce n'était que le début. Un ouvrage intitulé : « *Massacre des Bagogwe* »¹⁵, de Diogène Bideri, décrit le calvaire de ces vachers, exterminés loin des caméras et ensevelis dans un silence total. En 1992, les tueries ciblant les Tutsi furent perpétrées à Nyamata, au Bugesera, à une trentaine de kilomètres de Kigali. Sœur Antonia Locatteli, témoin oculaire de ce massacre, lança une alerte : elle appela au secours l'ambassade de Belgique et accorda une interview à RFI et à la BBC où elle décrit la nature des crimes et le rôle des autorités. Après son intervention dans ces médias internationaux, elle fut abattue en plein jour. Son compatriote, l'actuel Cardinal Giuseppe Bertello, aujourd'hui à la tête de l'administration de la Cité du Vatican, était à l'époque Nonce apostolique au Rwanda.

Ces exactions furent dénoncées par les organisations de défense des Droits de l'Homme. On apprendra qu'en réalité, ces massacres étaient un essai, destiné à tester l'efficacité de la milice formée et la réaction de la communauté internationale. C'était un exercice de rodage de la machine génocidaire, et il s'avéra concluant. Pendant tout ce temps, l'attitude de l'Église resta mitigée. Elle n'eut même pas le courage de réagir officiellement, en guise de protestation contre l'arrestation des membres du clergé et des religieux raflés

15. Bideri Diogène, « *Le Massacre des Bagogwe* ». *Un prélude au génocide des Tutsi. Rwanda (1990-1993)*, éd. L'Harmattan, 2013.



au même titre que d'autres Tutsi. Toute dénonciation des dérives du régime était alors considérée comme un appui envers l'agresseur. En 1994, l'appel angoissé du pape Jean Paul II était à l'opposé de la mobilisation pathétique du président intérimaire, Théodore Sindikubwabo, qui enjoignit la population du Sud du Rwanda à « travailler et à cesser avec le « ça ne me regarde pas »¹⁶. À ce moment, ces habitants du Sud du Rwanda avaient jusque-là résisté aux encouragements à participer au massacre. C'était le 19 avril 1994. Effectivement, relayer le cri de cœur

16. Traduction libre des propos de Théodore Sindikubwabo, appelant les habitants de Butare à massacrer les Tutsi, comme cela avait été le cas ailleurs dans le pays.

du pape Jean Paul II durant le génocide aurait pu être un geste courageux et fort louable. Hélas, sa voix de compassion et d'appel à la raison s'adressait aux anges de l'enfer. L'endoctrinement à la haine avait fini par dominer le message d'amour de Dieu et du prochain.

De la fausse cible à la défaite de l'armée génocidaire

En choisissant, comme stratégie de dissuasion de l'attaque de l'armée du FPR, de cibler les simples paysans Tutsi, le régime au pouvoir commit une erreur fatale. Sa fausse cible précipita sa défaite. En fin de compte, l'extermination des Tutsi eut l'effet contraire à celui auquel



Accords d'Arusha le 4 août 1993

le régime au pouvoir voulait aboutir. Le génocide ne fut pas dissuasif, bien au contraire. Il attira au F.P.R la sympathie de la communauté internationale et poussa l'armée rebelle à redoubler d'efforts. Face aux préjudices subis, beaucoup de jeunes Tutsi de l'intérieur du pays réagirent en rejoignant les rangs du FPR. Par la force des circonstances, la voie militaire devint le choix privilégié des opprimés, et pour eux, l'échec n'était plus une option.

La France, qui offrait un appui substantiel sur les plans militaire, politique et diplomatique, se retrouva elle-même devant une situation intenable. De l'avis d'un éminent intellectuel qui tenta en vain de raisonner l'entourage de Juvénal Habyarimana, « *actionner le levier de la haine ethnique était la manière la plus sûre de courir à la défaite* ». Au bout de trois années de guerre meurtrière (de 1990 à

1993), le régime de Juvénal Habyarimana était déjà très fragilisé. L'accord de paix signé à Arusha le 4 Août 1993 était sa seule voie de sortie honorable. Mais Juvénal Habyarimana se retrouva en face d'un dilemme. D'un côté, la frange radicale des extrémistes de son entourage considérait la mise en pratique de l'Accord de paix d'Arusha comme une capitulation face à l'ennemi – pour ce noyau de purs et durs, il était hors de question de composer avec les Tutsi –, de l'autre côté, l'opposition interne et la communauté internationale le pressaient d'appliquer les accords signés et parrainés par les pays de la sous-région.

C'est dans ce climat de tension et d'impasse que tout bascula. De retour de Dar-es-Salaam où, apparemment, il s'était engagé à laisser le gouvernement de transition entrer en fonction, Juvénal Habyarimana et toute sa délégation furent l'objet d'un

attentat contre le Falcon 50 à bord duquel ils se trouvaient. Il n'y eut aucun survivant. C'était le 6 avril 1994. La mort du président fut aussitôt exploitée pour galvaniser un grand ralliement en vue de « la solution finale » tant envisagée. La machine génocidaire se mit alors en marche.

La « solution finale » : une dernière carte dans un jeu déjà perdu

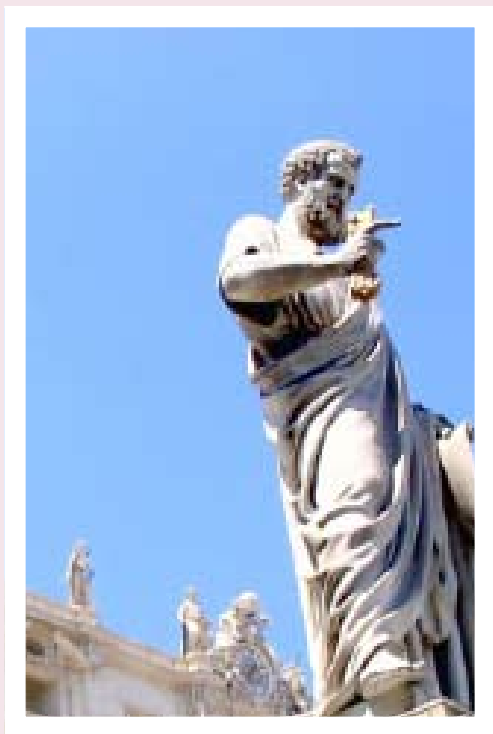
Face à l'inéluctable déroute militaire des Forces Armées Rwandaises (FAR), la « solution finale »¹⁷ était l'option privilégiée par le gouvernement intérimaire présidé par Théodore Sindikubwaho. Ce fut la dernière carte dans un jeu perdu sur toute la ligne. La mort de Juvénal Habyarimana fut l'élément catalyseur qui permit de mobiliser les Hutu à participer au génocide. Ce plan diabolique fut exécuté à la perfection. Au bout de trois mois, la machine génocidaire atteignit son objectif, en engloutissant plus d'un million d'humains. Mais cela ne sauva pas pour autant ce régime. Dans son dernier retranchement, il entraîna avec lui ceux qu'il prétendait défendre. La masse paysanne composée essentiellement de Hutu se retrouva sur la route de l'exil. Goma, ville de l'ex-Zaïre (actuel RDC), devint à l'époque le plus grand camp de réfugiés au monde. Après sa chute, ce gouvernement génocidaire légua à ses partisans l'opprobre d'un crime honni par le monde entier. Condamnés à l'errance, plusieurs d'entre eux se cachent çà et là à travers le monde et vivent sous de faux noms.

La machine génocidaire qui mit le Rwanda à feu et sang fut vaincue militairement par l'Armée Patriotique Rwandaise (A.P.R.). Comme dans toutes les guerres, celle-là

17. La « solution finale » signifiait l'extermination totale et systématique des Tutsi.

aussi eut ses dérives malencontreuses. Mais ceci constitue une autre page de cette longue histoire sanglante. En fin de compte, tous les Rwandais, toutes catégories confondues, pleurent des êtres chers, engloutis par une folie meurtrière issue d'une haine étalées sur plusieurs années. Des familles entières ont été complètement décimées.

Les perdants des perdants de cette hécatombe sont les survivants. Leurs blessures intérieures sont incurables. Les plus meurtris d'entre eux ne vivent en réalité plus ; simplement, ils « existent » encore. Leur calvaire se poursuit, puisque pour eux, rien ne peut guérir la déchirure entraînée par la perte et la mise à mort inhumaine des êtres qui leur étaient chers. Ces survivants côtoient journallement ceux qui célèbrent la victoire et ceux qui rêvent d'une revanche à venir, sur leurs vainqueurs d'hier. Le mot d'ordre officiel au Rwanda, c'est la réconciliation nationale Un choix « émotionnellement insupportable et politiquement incontournable », soutient-on à Kigali. C'est cette tâche titanesque que le Rwanda s'est fixé à surmonter contre vents et marées. L'hostilité envers les Tutsi n'a d'ailleurs pas disparu, comme en témoigne la propagande extrémiste qui a droit de cité sur Internet. Cet état d'esprit s'étend sur certains cercles actifs en Europe et au Canada, qui ont gardé leurs liens avec des réseaux catholiques. Pour démanteler la structure politico-administrative qui a conduit au génocide, le gouvernement au pouvoir a mis en place de nouvelles entités administratives, désignées par une nomenclature neutre (nord, sud, est, ouest). Mais ce souci de tourner la page s'est heurté au tracé immuable des diocèses, qui pérennise la structure et la dénomination dont se sont servis les planificateurs du



génocide des Tutsi. Il est inimaginable que Rome puisse entreprendre ce genre de réforme qui entraînerait une restructuration diocésaine. Du coup, en l'absence d'une telle concession, l'Église continue d'être associée au génocide de 1994. Une accusation dont elle se défend avec vigueur bien entendu, mais qui la talonne par la force des circonstances

Au même titre que toute la société, l'Église du Rwanda a payé un lourd tribut lors du génocide et de la guerre qui y a mis fin. Le monstre qui a ravagé ce pays a emporté 3 évêques, 103 prêtres, 47 frères, 65 religieuses et 30 laïques consacrées. Aucune autre Église dans le monde n'a jamais connu une telle tragédie en l'espace de trois mois.

Le résultat d'une politique d'apartheid

En avril 1994, l'appel vibrant du Pape Jean Paul II aurait peut-être pu avoir un effet positif sur le cours des événements s'il avait été relayé à temps par des évêques, des prêtres, des religieux et des religieuses, des chrétiens, hommes et femmes d'Église, courageux, entièrement dévoués, et défenseurs inconditionnels de l'Évangile. Aussi, soulignons-le, un message semblable à celui du Saint-Père aurait porté des fruits s'il avait été lancé par la hiérarchie catholique locale, avant que la situation ne se détériore. L'Église du Rwanda ne peut aucunement prétendre qu'elle n'a pas vu venir le danger.

Voilà le résultat de la politique raciste et de la haine issue d'un antagonisme qui remonte à l'implantation de l'Église missionnaire. Certes, comme nous l'avons mentionné, la cause de cette tournure dramatique des événements n'est pas linéaire. Plusieurs éléments sont entrés graduellement en jeu. On peut penser, entre autres, au rôle de la France qui a formé, équipé et encadré une armée, devenue par la suite génocidaire. Mais sans conteste, l'Église catholique y a aussi sa part de responsabilité. Encore faudra-t-il qu'un jour elle l'assume, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. En 1994, près d'un siècle après le début de l'évangélisation, le Rwanda, l'un des pays les plus christianisés d'Afrique, était devenu l'enfer sur la terre des vivants. Cela fait partie de l'histoire. Rien ne l'effacera. Vingt ans après, l'heure est au triste souvenir du dernier génocide du XX^e siècle, génocide qui a englouti près d'un million d'humains en l'espace de trois mois. □ **J.-C. N.**